De P. BONNET, à Buissard (Htes-Alpes) :

J'essaie depuis quelques semaines de pratiquer le plan de travail hebdomadaire, mais sur plusieurs points je tâtonne et ne sais trop comment m'y prendre.

1° *Les sujets d'histoire, géographie ou sciences sont préparés individuellement ; pour chaque étude, l'élève qui l'a faite doit-il faire un compte rendu à la classe ?*

2° *Je ne vois pas très bien ce qui distingue une conférence de l'étude d'un sujet d'histoire ou de sciences, par exemple. L'élève peut, je pense, préparer une conférence à l'aide d'une B.T. comme « Les vendanges en Languedoc » ; mais si, en même temps, il étudie en histoire « L'Histoire du pain », cela ne fait-il pas deux conférences qu'il prépare ?*

Quels sujets peuvent-ils de préférence être préparés en conférence ?

3° *Pour l'étude de questions de sciences, la documentation manquant, peut-on renvoyer à un manuel pour cette étude, et l'inscrire sur les plans de travail (cela pour les candidats au C.E.P. surtout). Y a-t-il un inconvénient à ce que plusieurs élèves étudient la même question ?*

Chacun adaptera, certes, en définitive, sa pratique de plans de travail au degré de ses élèves et au rythme de sa classe. Il suffirait que nous nous mettions bien d'accord sur les principes à ne pas transgresser si nous ne voulons pas faire de ces plans de travail une façon moderne de présenter — et d'imposer — les devoirs.

Premier principe. — Liberté du choix dans le cadre de Plans de travail mensuel et de l'activité de la classe. On ne doit jamais dire à l'enfant : « Tu vas traiter tel sujet »... mais lui présenter plusieurs possibilités parmi lesquelles il pourra choisir. Même si ce choix est limité, l'enfant qui a choisi n'a pas l'impression d'y avoir été contraint ; il s'est décidé seul. C'est beaucoup plus important qu'on ne croit.

Pour la fixation du nombre de fiches à faire par exemple dans la semaine, vous ne devez jamais dire : tu vas en faire tant... mais : il faut que tu te débrouilles pour avoir terminé le fichier à telle date... Alors, calcule combien il te faut de fiches par semaine... Débrouille-toi !...

Qu'on ne s'étonne pas de mes remarques. Nous sommes tous comme les enfants d'ailleurs, même si cette habitude est un peu particulière à notre tempérament de Français.

Si on nous dit brutalement : porte ce paquet, nous rechignons. Mais si on ne nous dit rien, si on ose même : oh ! va, laisse, nous le porterons, nous... Alors, on le charge hardiment. Je crois même qu'il y a là une tendance naturelle de l'individu et j'en reparlerai.

Deuxième principe. — Celui de la motivation. Si l'on fait un travail parce que le maître l'exige, c'est de la scolastique. Il faut nous arranger pour que tout effort ait un but. Ordinairement, quand on a fait quelque chose, on aime le montrer à ses camarades ou à ses parents, première motivation, et la plus commode. C'est le compte rendu. Le soir, l'enfant explique rapidement à ses camarades ou à sa division ce qu'il a fait ou ce qu'il a appris. Le compte rendu peut être collectif.

Troisième principe. — S'habituer à traiter à fond, en y mettant le temps, un sujet dont on rend compte avec quelque solennité : *c'est la conférence.* Nous montrons à nos amis ce que nous avons réalisé dans la journée. La conférence est plus et mieux que cela : c'est la question qu'on scrute longuement, le livre qu'on écrit en cachette, le poème qu'on porte si longtemps en soi avant de l'extérioriser. L'enfant fait comme le conférencier : il choisit son sujet. Tous les sujets sont bons pourvu qu'ils intéressent les auditeurs. C'est là le seul principe. Puis l'enfant y travaille pendant huit jours, quinze jours, davantage s'il le faut. De sorte que nous n'avons que une ou deux conférences pour les jours prévus.

Quatrième principe. — Nous ne devons pas inscrire sur le Plan de travail les travaux que nous ne pouvons pas exécuter faute d'outils ou d'installation. Il est mauvais d'habituer les enfants à remplacer le travail véritable par cet ersatz de travail qu'est le verbiage scolastique.

Et pourtant, si l'enfant le comprend et y consent, le Plan de travail peut être employé pour prévoir la répartition hebdomadaire d'une préparation au C.E.P., par exemple. L'enfant sait qu'il doit réviser tels et tels sujets. Il comprend la nécessité de cette révision. On peut alors faire pendant les semaines qui précèdent l'examen un plan de travail spécial exceptionnel, mais qu'il faudrait se garder de généraliser au risque de perdre tous les avantages des plans.

De ce point de vue cependant, la pratique des Plans de travail mixtes devrait donner d'excellents résultats avec de grands élèves, dans les C.C. ou l'enseignement technique, par exemple.

Il n'y a aucun inconvénient à ce que plusieurs élèves fassent le même travail. Il faut leur faire remarquer cependant que, si ce travail est bien motivé, il y aura double emploi et qu'il serait préférable de les voir collaborer.

*
* *

D'une camarade qui n'a signé que d'une griffe illisible :

J'aimerais avoir votre point de vue sur le texte ci-joint, reçu d'une école correspondante et relatant un incident courant dans la vie des petits paysans : la chèvre qu'on mène au bouc. On m'en a quelquefois (rarement) présenté de semblables, et je me suis arrangé pour ne pas les imprimer. Les journaux vont dans les familles, et je suis certain que la réaction serait à peu près partout violente. Je n'ai pas toujours le temps de parcourir les journaux avant de les remettre aux enfants et je pense qu'on doit pouvoir compter sur les collègues pour éviter de telles surprises.

La question n'est pas nouvelle pour nous. Elle avait déjà donné lieu, il y a une quinzaine d'années, à une intéressante discussion dans *L'Educateur*, à la suite d'un texte semblable imprimé dans la classe de notre ami Faure, à Noyarey. La conclusion en était que de tels textes, même s'ils apparaissent comme délicats au premier abord, sont profondément moraux et moralisateurs. Du moins dans les milieux paysans. Nous avions même amorcé à cette occasion une étude sur la portée psychanalytique de nos textes libres.

Notre correspondant a cependant raison : dans la pratique, fort peu de parents comprendraient que de tels textes aient les honneurs de l'imprimerie et soient mis sous les yeux des enfants. Il pourrait effectivement en résulter des ennuis parfois assez graves pour les correspondants. Nous conseillons donc à nos adhérents d'être très prudents et d'éviter ces risques. Il n'est pas nécessaire de « vous arranger pour ne pas imprimer ces textes ». Expliquez loyalement aux enfants les raisons que nous venons de donner et qu'ils comprendront. Vous aurez les avantages du texte sans les inconvénients.

Cette prudence ne signifie nullement que soit modifiée nôtre conception de l'attitude souhaitable des éducateurs en face des problèmes sexuels.

***

De LEFEBVRE (Pas-de-Calais) :

Quel est le tarif postal pour les journaux que nous envoyons ? L'Educateur ne peut-il le faire connaître d'une manière précise ?

Cela a été fait maintes fois et le B.E.N.P. L'Imprimerie à l'Ecole donne toutes indications à ce sujet.

Dans la publication de nos journaux, il y a deux temps : la déclaration et les dépôts légaux qui regardent pour ainsi dire la police, et les formalités d'expédition. Munis de votre récépissé de déclaration, vous vous présentez au bureau de Postes qui vous fera faire une déclaration vous autorisant à l'envoi périodique. Cette formalité est même, en général, supprimée, les bureaux acceptant les journaux sans autre formalité.

A ce moment-là, vos journaux bénéficient du tarif *périodique non routé* (voir calendrier). Il y a un tarif *périodique routé*. C'est celui que nous pratiquons pour nos publications. Mais les journaux doivent être présentés affranchis et classés par département pour diminuer le travail de la poste.

Vous ne serez pas autorisés à bénéficier de ce tarif.

Mais ne pas oublier les mentions régulières (voir notre brochure).

Dans l'ensemble, d'ailleurs, la circulation de nos journaux est actuellement tout à fait régulière et nous n'avons aucun ennui.

***

De DESMIDT, à Liévin (Pas-de-Calais) :

Je tiens à protester sur le règlement qui impose la lettre de commande obligatoire.

Beaucoup d'instituteurs possèdent maintenant un compte chèque postal et il ne leur coûterait rien de payer leur commande en la lançant au dos d'un chèque de virement. Coût actuel : 20 fr.

Si nous avions imposé la commande séparée, c'était pour éviter les multiples doubles emplois occasionnés par le très grand nombre de camarades qui faisaient deux fois, très consciencieusement, leur commande.

L'augmentation en flèche des frais de timbre nous engage à « moderniser ». Nous demandons à nos adhérents de se conformer très strictement à cette nouvelle règle : ne libellez jamais deux fois votre commande, une fois sur le chèque, une autre fois sur bulletin. Ou bien vous inscrivez la commande au dos du chèque, ou bien vous mettez seulement : voir commande.

Les clients seront seuls responsables des erreurs qui pourraient résulter d'une double commande.

***

De BARBIER (Drôme) :

Je ne pratique le texte libre que deux fois par semaine. Pour le moment, je borne l'exploitation pédagogique au français, grammaire, lecture, vocabulaire. J'aimerais que vous me précisiez un peu comment faire en vocabulaire. J'ai lu les articles de L'Educateur *sur ce sujet, mais j'hésite avec mon C.P.-C.E. de faire écrire les mots qui sont suggérés par le texte choisi, par les enfants seuls. J'ai peur, comme ils ne savent pas l'orthographe de ces mots, que l'image du mot mal écrit se fixe dans leur souvenir. Si d'autre part j'écris moi-même ces mots et s'ils les recopient, cela me semble fastidieux. Ce n'est peut-être qu'une idée et j'ai l'impression que je « chinoise ».*

Il n'y a pas une très grande différence entre la *chasse aux mots* dont j'ai lancé la formule et la pratique (qui deviennent aujourd'hui courantes) et le vocabulaire traditionnels. Mais le peu de différence est tout : au lieu de montrer à

l'enfant des séries de mots préparés par l'adulte, avec l'esprit et les connaissances adultes, nous partons exclusivement du langage enfantin. Mais il ne s'agit certes pas de laisser l'enfant écrire ces mots comme il les imagine. C'est le maître qui écrit ces mots correctement.

Cette recherche, et la copie des mots, intéressent toujours les enfants, lorsqu'elles sont pratiquées sur la matière vivante. Ne voit-on pas les enfants jouer eux-mêmes à certaines sortes de chasses aux mots. Notre habitude scolastique nous a désappris le sens des vrais besoins des enfants. Il nous faut les retrouver.

***

Réponse à la demande concernant la reliure (dans *L'Educateur* n° 6, dernière page de la couverture).

Toutes fournitures : F. Boulon, 19, rue Saint-Séverin, Paris-5e.

Brochure traitant de la reliure : M. LECHAPT : *Les travaux manuels éducatifs*, tome I. Editions Jacques Vautrain, 12 et 14, rue Ernest Psichari, Paris-7e.

Le meilleur guide est l'ouvrage de LÉON LAFFARGUE : *La reliure et la dorure à la portée de tous*, édité chez H. Morin, 11, rue Dulong, Paris. Cet ouvrage, très bien conçu, permet à celui qui se conforme scrupuleusement à ses indications, de réaliser un travail impeccable.

Pour l'outillage : presse, fût à rogner, cousoir, je me suis adressé à un menuisier. Pour les petits outils : pointe de relieur, pierre à parer, plioir, etc...., s'adresser au « Comptoir de la Reliure », 6, rue Danton, Paris, ainsi que pour toutes autres fournitures (papiers, colles, etc...).

Watteau, à Fresnoy-le-Grand (Aisne) s'offre pour fournir tous renseignements.

***

De X... : *Pourriez-vous nous procurer des rouleaux de diverses dimensions pour les encres de couleur ?*

Nous pouvons livrer à volonté les rouleaux gélatine 10 cm. entièrement fabriqués à la CEL et qui donnent toute satisfaction.

Mais nous allons offrir une affaire aux bricoleurs d'abord ; nous verrons pour les autres ensuite. Il nous reste un stock assez important de rouleaux caoutchouc que nous livrions l'an dernier pour rouleaux encreurs, et qui donnaient d'ailleurs satisfaction, mais que nous remplaçons cette année par nos beaux rouleaux gélatine. Nous allons liquider les rouleaux caoutchouc, avec leur manchon intérieur à raison de 6 fr. le centimètre (nous coupons à volonté sur commande).

Ces rouleaux ne sont pas montés. Vous ferez vous-mêmes une monture en fil de fer. Nous verrons plus tard si nous pouvons livrer des montures bon marché pour rouleaux de 4, 6 ou 8 cm.

***

De ROUX (Corrèze) :

La série mensuelle de 24 fiches dont vous parlez parfois est-elle la même que celle qui paraît dans L'Educateur ?

D'autres lecteurs : *Nous possédons déjà un certain nombre de fiches parues dans* L'Educateur *et que nous avons collées. Ne pourrions-nous pas acheter le complément seulement ?*

La réédition complète de notre F.S.C. va naturellement susciter un certain nombre de questions que nous voudrions tâcher de prévenir.

La série mensuelle de fiches que nous avions essayé de publier deux années de suite ne paraît plus. Nous n'avons actuellement comme fiches nouvelles que celles qui sont encartées dans *L'Educateur* ou celles qui paraissent sous notre firme dans *L'Education Nationale* et dont nous gardons la propriété.

Le système de vente et les prix de certains réassortiments sont conditionnés par la manutention excessive qu'exige cette édition. Seul le classement en série, fait automatiquement, reste acceptable.

Si vous demandez un réassortiment, il faut que l'employé prenne les fiches une à une dans les casiers correspondants. Calculez le temps que nécessitera cette opération et le prix à raison de 100 fr. par heure.

Pour l'instant donc, nous ne livrons que les séries complètes. Quand nous aurons satisfait à toutes les souscriptions par série, nous verrons dans quelles conditions nous pourrions assurer le réassortiment.

C'est pour cette même raison que nous ne livrerons que plus tard les fiches papier.

***

De ROUX (Corrèze) :

Y a-t-il inconvénient à ce que la lime bronze du limographe garde de légères traces dues au passage du poinçon après perforation du stencil?

Cette trace est normale. Veillez seulement à utiliser toute la surface de la lime pour éviter les boursouflures.

Nous ajoutons que nous pouvons livrer des poinçons à bout rond ainsi qu'une trousse à dessin, pour ombrage des clichés et baudruches. Nous pouvons livrer aussi le poinçon et la règle à musique pour le tracé des portées. Tous les travaux sont possibles avec le limographe. Nous donnerons précisions et prix dans un prochain numéro.

Du même : *Les films Carlier peuvent-ils être projetés avec le Babystats ?*

Les films fixes 35 m/m sont standard et passent indifféremment dans tous les appareils 35 m/m, quelle qu'en soit la marque.